



IDEFI TIL TRANS INNOV LONGEVITE

Initiative d'Excellence en Formations Innovantes

Dispositif dédié à l'Enseignement de la Gériatrie et de la Gérontologie

Programme « Investissement d'Avenir » porté par l'  et financé par l' 

En partenariat avec 3 Universités Françaises



Université
Paris 6



Université
Montpellier 1



Université de
Grenoble 1

+

Des Partenaires Internationaux

Université de Sherbrooke
Université de Montréal
Université à distance Têluq
Universités Francophones d'Afrique
et de Madagascar

+

Un Comité Scientifique
et un Réseau de
Professionnels Spécialisés
en Gériatrie et
Gérontologie

Le Programme TIL propose

Des formations

- Diplômantes, du Bac au Doctorat
- Initiales
- Tout au long de la Vie

Des enseignements

80 % en e-learning
20% en présentiel

Un tutorat individualisé

Chaque étudiant est suivi par un professionnel exerçant dans le secteur de la Gériatrie et de la Gérontologie

L'ensemble des cours dispensés dans TIL constitue une Banque Numérique de Connaissances contribuant au développement d'une filière de formations professionnalisantes sur un secteur de santé publique prioritaire au regard des enjeux liés à la longévité

L'offre de formations TIL

DU

MASTER 2

DIU

Formation au tutorat

**Formations en
Gérontologie**

**Formations en
Gériatrie**

Métiers de la coordination

Ingénierie pédagogique

Retrouvez toutes les formations TRANS INNOV LONGÉVITÉ sur : www.u-til.org

Pour toute information : contact@u-til.org





MASTER 2^{*}

EXPERTISE EN GERONTOLOGIE

Dirigé par les Professeurs

Claude JEANDEL
Université Montpellier 1 (UM1)

Joël BELMIN
Université Paris 6 (UPMC)

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaires du CAFERRUIS, DSTS, CAFDES.

Travailleurs sociaux, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, cadres hospitaliers, directeurs de structure, cadres formateurs, architectes, médecins, pharmaciens, internes ayant validé un M1.

Possibilité d'une **Validation des Acquis Professionnels (VAP)** pour intégrer la formation.

COMPÉTENCES ACQUISES

Acquérir une connaissance du vieillissement de la population et des questions du champ médico-social en relation avec les personnes âgées

Acquérir une connaissance des effets du vieillissement sur l'organisme humain et des principaux problèmes de santé rencontrés dans la population âgée

Etre en capacité de coordonner une équipe pluriprofessionnelle d'intervenants en gérontologie

Etre en capacité de réaliser l'évaluation gérontologique d'une personne âgée fragile et de proposer un plan d'aide personnalisé

Etre en capacité de réaliser une enquête répondant à une problématique gérontologique de terrain ou un travail de recherche dans ce domaine

DÉBOUCHÉS

- Direction des services d'aide à domicile et d'aide à la personne,
- Coordination de dispositifs et de services dans le domaine gérontologique, en particulier réseaux de soins, Centres locaux d'information et de coordination (CLIC)
- Chargé de mission, chef de projet au sein de collectivités territoriales (département, communes) ou d'autres organismes publics (ARS, Caisses d'assurance maladie, Caisses de retraite) ou privés (assurances, mutuelles, fondations) concernés par l'action gérontologique,
- Chargé de mission, consultant privé en gérontologie,
- Formateur du champ gérontologique,
- Fonctions de cadre expert pour les cadres de santé,

PROGRAMME

**4 parcours au choix
de 8 UE
+ 2 UE optionnels
(300 heures)**

- Parcours Formation de formateurs et Recherche en gérontologie
- Parcours Pratiques avancées en gérontologie
- Parcours Habitat et Aménagement de l'espace pour les personnes âgées
- Parcours Encadrement et direction des structures médicosociales

Université d'inscription en fonction du département de résidence de l'étudiant



Université Montpellier 1
contact@gerontomaster2.fr



Université Pierre et Marie Curie - Paris 6
nadia.hardy-dessources@cfx.aphp.fr



DU et DIU TIL

Septembre 2014



Université Pierre et Marie Curie - Paris 6

Contact : nadia.hardy-dessources@cfx.aphp.fr

DU Cours International de Médecine gériatrique *

Public et Conditions d'accès

Médecin généraliste ou d'autre spécialité (thésé). Par dérogation, étudiants en médecine en fin de 3ème cycle devant soutenir leur thèse avant de 31 décembre de l'année d'inscription.

Compétences générales acquises

Connaitre les effets du vieillissement sur le corps humain.

Savoir identifier et prendre en charge les syndromes gériatriques.

Diagnostiquer et prendre en charge les maladies fréquentes chez les personnes âgées.

Utiliser les diverses ressources du système sanitaire et médico-social destinées aux personnes âgées.

Programme

Formation théorique : 8 modules enseignés

Gérontologie sociale et éthique - Vieillesse clinique et biologique et gérontopsychiatrie - Pathologies neurodégénératives - Appareil locomoteur, nutrition et chutes.

EHPAD et soins palliatifs - Pathologies chroniques - Oncogériatrie - Pathologies cardiovasculaires.

* En cours d'habilitation

DU Médecin Coordonnateur

Public et Conditions d'accès

Médecins souhaitant exercer les fonctions de médecin coordonnateur en EHPAD (ou exerçant déjà ces fonctions et souhaitant suivre une formation répondant aux exigences de la réglementation).

Compétences générales acquises

Préparer les médecins généralistes à exercer les fonctions de médecin coordonnateur en Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes. Répondre aux exigences de la réglementation pour exercer ces fonctions.

Programme

La formation théorique comporte les thèmes :

Pratique médicale en EHPAD

Règlementation en EHPAD

Mission du médecin coordonnateur

Projet de vie du résident en EHPAD

Éthique et prise en charge en EHPAD

La formation pratique comporte 10 journées de stages en EHPAD et en structures médico-sociales de ville (réseau ville-hôpital, accueil de jour, MAIA), et en hôpital gériatrique.

DU Gérontologie

Public et Conditions d'accès

Tout acteur du secteur sanitaire ou médico-social, qu'il soit soignant, administratif ou bénévole, concerné par la prise en charge de personnes âgées, ayant le niveau Bac ou équivalent et 2 années d'expérience ou plus dans ce secteur.

Compétences générales acquises

Connaitre les enjeux liés au vieillissement et à la situation des personnes âgées, tant sur le plan de la santé que sur le plan de la société.

Savoir communiquer avec les personnes âgées.

Savoir évaluer la perte d'indépendance fonctionnelle, réaliser un plan d'aide et comprendre la relation d'aide.

Identifier les situations de maltraitance et apporter les réponses appropriées.

Connaitre les métiers de la gériatrie-gérontologie.

Programme

L'enseignement théorique comporte les thèmes :

- Généralités sur le vieillissement et la gérontologie
- Psychologie et communication avec les personnes âgées
- Maladies des personnes âgées et leur retentissement
- Prise en charge de la perte d'indépendance fonctionnelle
- Organisation des soins en gérontologie
- Éthique, fin de vie, maltraitance
- Gérontechnologies

La formation pratique comporte deux stages de 20h chacun

DU Géronto - Psychiatrie

Public et Conditions d'accès

Médecins généralistes, gériatres, psychiatres ou autres spécialistes concernés par la thématique ; étudiants en médecine en cours de DES ou de DESC.

Psychologues ou étudiants en psychologie en cours de master.

Compétences générales acquises

Savoir analyser les symptômes psychiatriques chez les sujets âgés et reconnaître les maladies psychiatriques ou non psychiatriques à leur origine.

Savoir poser les diagnostics de démence, dépression et trouble anxieux chez les personnes âgées. Connaitre les indications des psychotropes chez les personnes âgées et savoir les manier.

Savoir prendre en charge les troubles du comportement et les délires des personnes âgées.

Programme

L'enseignement théorique comporte 5 parties :

- Généralités sur le vieillissement et la gérontopsychiatrie
- Psychologie et psychopathologie du sujet âgé
- Situations cliniques en gérontopsychiatrie
- Thérapeutiques

Organisation des soins en gérontopsychiatrie

La formation pratique comporte deux stages de 20h chacun

Les étudiants ont accès à un site internet dédié au DU et comportant des documents pédagogiques et techniques.



DU « Vulnérabilité et Fragilité : identification et prise en charge des personnes handicapées et des personnes âgées » *

Public et Conditions d'accès

- Professionnels de niveaux 4 et 5 (bac)
- Professionnels en exercice : Aide à domicile, Mandataire, Aide-soignant, Aide médico-psychologique, Auxiliaire de vie, Educateur spécialisé, Personnels des services médico-sociaux (EHPAD, ESAT...), Personnels fonctions territoriales, Personnels de SSIAD.
- Possibilité d'une **Validation des Acquis Professionnels (VAP)** pour intégrer la formation.

Compétences acquises

- Identifier les personnes âgées et/ou les personnes handicapées en situation de fragilité et/ou de vulnérabilité
- Identifier les points d'appui et les facteurs positifs sur lesquels se fonde une intervention aidante, voire « autonomisante »
- Travailler en réseau dans l'accompagnement et la prise en charge de ces publics
- Adopter une posture professionnelle en adéquation avec la situation des personnes
- Identifier les facteurs de fragilité et de vulnérabilité chez les personnes handicapées et les personnes âgées
- Utiliser les outils nécessaires au repérage des personnes fragiles et/ou vulnérables

Programme : 5 UE (140 heures) - 6 mois

- Connaissances générales du public et notions clé : personnes âgées/personnes handicapées
- Approches conceptuelles et pratiques (Définitions, facteurs et critères de la fragilité et de la vulnérabilité, droit de la santé...)
- Méthodologie appliquée à la gérontologie et au handicap (échelles et instruments de mesure, diagnostic, travail en équipe pluridisciplinaire, montage de projet...)
- Réseau et partenariat
- Ethique et posture professionnelle (bienveillance et maltraitance, place des facteurs sociaux...)

Partenariats

- IRTS Montpellier (Institut Régional du Travail Social)
- CREAI-ORS (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées)
- AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes)

DIU « Fragilité et parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) » *

Public et Conditions d'accès

- DIU de 3^{ème} cycle réservé aux étudiants de niveaux 1,2 et 3 (Bac+3 minimum)
- Acteurs impliqués dans les nouveaux dispositifs « Parcours de santé des PAERPA » : professionnels de santé et du secteur médico-social, exerçant en soins primaires, au domicile, en établissements de santé, en HAD ou en EHPAD, acteurs des SSIAD, SPASAD, CLIC, réseaux et pôles de santé, responsables impliqués dans la mise en œuvre et l'évaluation de ces dispositifs exerçant au sein des ARS, des conseils généraux, des agences nationales (HAS, ANESM), des caisses d'assurance maladie...
- Possibilité d'une **Validation des Acquis Professionnels (VAP)** pour intégrer la formation.

Compétences acquises

- Disposer des compétences nécessaires à l'inscription de ses pratiques dans le processus de parcours de santé et dans le cadre d'une médecine personnalisée adaptée à la prise en compte de la fragilité et des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA).
- D'énoncer en les explicitant les différents enjeux inhérents au vieillissement démographique et leurs impacts potentiels.
- Définir la population cible et les différentes typologies de personnes âgées auxquelles s'adresse le dispositif parcours de santé des PAERPA.
- De définir et de caractériser les spécificités des sujets âgés dits « fragiles » et des patients polyopathologiques.
- D'énoncer les faiblesses et limites des dispositifs (offre de soins et services, modes d'organisation, financiers...) actuels au regard des besoins des patients âgés polyopathologiques à risque de perte d'autonomie ou dépendants.
- De préciser les déterminants et les conséquences de l'inefficience des organisations actuelles, à domicile, en établissement de santé, en EHPAD.
- Rédiger un compte-rendu d'hospitalisation (CHR), un volet médical de synthèse (VMS).
- Instruire un plan personnalisé de santé (PPS), un dossier de liaison d'urgence (DLU).
- Pour les professionnels concernés, réaliser et interpréter un score ADL, un TRST, les différentes échelles préconisées pour l'évaluation gériatrique standardisée.
- Pour les professionnels concernés, d'utiliser les programmes d'amélioration des pratiques professionnelles (Mobiquil, OMAGE...).
- Pour les professionnels concepteurs, de mettre en œuvre un programme d'éducation thérapeutique adapté.

Programme : 8 UE - 90 heures - 12 mois

- Enjeux et rationnel
- Modèles et concepts
- Quels dispositifs en soins de ville ?
- Quels dispositifs en établissements sanitaires et en EHPAD ?
- Les outils
- Les systèmes d'information partagée.
- Place de la télésanté et de la silver économie dans les parcours de santé des PAERPA
- Retours d'expériences